

“ **L'École de la 2<sup>ème</sup> Chance pourrait disparaître et ce serait une faute collective.** ”

par Khadija NEMRI, directrice générale de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire

**ZOOM SUR**  
**L'École de la 2<sup>ème</sup> Chance**

L'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire accompagne des jeunes de 16 à 30 ans, sans diplôme ou qualification, vers l'emploi ou la formation.

[e2cel.org](http://e2cel.org)

**Chiffres Clés**

Près de **300** jeunes apprenants en 2025

**16** ans d'existence sur le territoire Nantes Saint-Nazaire

**522** conventions de stage réalisées en 2025

**140** entreprises partenaires

**6 à 7** jeunes sur 10 trouvent une sortie positive

**« Je mesure la gravité de ce que j'écris. Je ne le fais pas pour dramatiser. Je le fais parce que c'est vrai, et parce que le silence ne servirait personne, ni les jeunes, ni les entreprises, ni le territoire. »**



Khadija NEMRI, directrice générale de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire  
 ©Manon Beaulieu

L'école de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire existe depuis 16 ans sur ce territoire. Seize ans d'accompagnement, de résultats et de liens tissés avec des centaines d'entreprises locales. Aujourd'hui, notre modèle de financement est fragilisé. **Dans notre école, les jeunes ont en moyenne 21 ans. Ils n'ont pas de diplôme, peu ou pas d'expérience professionnelle, et parfois aucune idée du métier qu'ils veulent exercer. Mais ils sont là. Ils se lèvent. Ils viennent. Et c'est déjà une forme de courage que le monde économique reconnaît déjà. Ce courage a un prix. Littéralement.**

**L'indemnisation : bien plus qu'une aide financière**

L'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire accompagne chaque année près de **300 jeunes âgés de 16 à 30 ans**. Ils viennent des quartiers populaires pour 40 % d'entre eux, du milieu rural pour 10 à 15 %, et de toutes les catégories sociales pour le reste. Ce qu'ils ont en commun, ce n'est pas leur origine, c'est une rupture avec l'école et l'ambition, parfois fragile, de la dépasser. Pour permettre à ces jeunes de s'engager dans le parcours, ils perçoivent une indemnisation mensuelle, entre 200 et 500 euros selon leur âge. Ce n'est pas un cadeau. C'est un outil pédagogique fondamental.

Pour certains, c'est littéralement ce qui leur permet de sortir de leur chambre. De prendre le bus. D'acheter à manger le midi. D'exister dans l'espace public sans dépendre entièrement de leur famille.

Pour les plus jeunes, ceux qui sont encore mineurs, cette indemnisation change parfois la dynamique familiale elle-même. Dans des foyers où chaque euro compte, savoir que son enfant perçoit un revenu complémentaire en allant à l'école devient un levier puissant d'adhésion familiale, et c'est souvent ce qui fait la différence entre un jeune qui reste et un jeune qui décroche à nouveau.

**Or, l'indemnisation des jeunes, pierre angulaire du dispositif, est en danger. Sans elle, l'école ne peut pas fonctionner. Sans financement pérenne, l'E2C Nantes Saint-Nazaire pourrait cesser d'exister d'ici fin 2026. Supprimer cette indemnisation, c'est supprimer le carburant même du dispositif. C'est condamner les plus fragiles à rester là où ils sont.**

.../...

“ **L'École de la 2<sup>ème</sup> Chance pourrait disparaître et ce serait une faute collective.** ”

par Khadija NEMRI, directrice générale de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire

**ZOOM sur  
l'École de la 2<sup>ème</sup>  
Chance**

L'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire accompagne des jeunes de 16 à 30 ans, sans diplôme ou qualification, vers l'emploi ou la formation.

[e2cel.org](http://e2cel.org)

**Chiffres Clés**

Près de **300** jeunes apprenants en 2025

**16** ans d'existence sur le territoire Nantes Saint-Nazaire

**522** conventions de stage réalisées en 2025

**140** entreprises partenaires

**6 à 7** jeunes sur 10 trouvent une sortie positive

*Je dirige cette école depuis 2 ans et aujourd'hui, je souhaite renforcer les alliés. Des entreprises qui comprennent que l'insertion des jeunes est aussi leur affaire. Qui voient dans ces 300 jeunes accompagnés chaque année, non pas des bénéficiaires passifs, mais de futurs collaborateurs, motivés, accompagnés, déjà formés à la réalité du terrain.*

**Rejoindre le réseau de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Nantes Saint-Nazaire, c'est peser dans un moment critique. C'est dire que ce territoire ne peut pas se permettre de perdre un outil qui fonctionne. Parce que la 2<sup>ème</sup> chance, ce n'est pas seulement une affaire de jeunes. C'est une affaire d'entreprises prêtes à s'engager et à le faire maintenant.**

**« Pour toutes ces raisons, l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance pourrait disparaître. Pouvons-nous vraiment nous taire et laisser faire ? »**

**Ce que nous faisons et mesurons, concrètement**

*Notre parcours dure en moyenne six mois, articulé autour de trois axes indissociables :*

**La remise à niveau des savoirs fondamentaux**, toujours ancrée dans le projet du jeune. On n'apprend pas les conversions de mesures de façon abstraite, on les apprend parce qu'on veut devenir boulanger. On ne travaille pas les calculs de surface sur une feuille blanche, on les applique parce qu'on veut devenir menuisier.

**L'immersion dans le monde de l'entreprise**, qui représente environ 60 % du parcours : simulations d'entretien, visites d'entreprises, mentorat, parrainage, activation de réseaux. Et surtout, 35 % du temps en stage (jusqu'à 5 périodes entre 2 et 5 semaines) le moment où le jeune confronte son idée d'un métier à sa réalité.

**La remobilisation par le sport, la culture et la citoyenneté.** Parce qu'un jeune qui reprend le chemin de l'emploi doit aussi reprendre celui de son propre corps et de son estime de soi.

**Des résultats qui parlent d'eux-mêmes**

**6 à 7 jeunes sur 10 trouvent une sortie positive :** emploi, formation qualifiante ou apprentissage.

**522 conventions de stage réalisées en 2025**, témoignant d'un maillage dense avec le tissu économique local.

**140 entreprises partenaires qui nous font confiance** jusqu'à nous confier leur taxe d'apprentissage.

**10 % des jeunes reconnus en situation de handicap**, avec un accompagnement spécifique vers la RQTH, notamment pour le TDAH, handicap invisible le plus représenté dans nos effectifs.

**5 % de recette privée en 2024, 15 % en 2025** de réalisé avec une perspective de 25 % cette année en 2026.

Et c'est précisément maintenant au moment où nous engageons ce changement structurel, au moment où nous souhaitons ouvrir la gouvernance de l'association aux entreprises du territoire en les invitant à siéger au sein de notre conseil d'administration, que nous risquons de ne plus exister.